



CPE
PETITE ACADEMIE LANAUDIÈRE

PROGRAMME ÉDUCATIF

Document approuvé par le conseil d'administration
le
et en vigueur à compter de ce jour

Table des matières

PROGRAMME ÉDUCATIF

1. Introduction	1
2. Les objectifs et la mission du programme éducatif	2
3. Principes de base.....	3
4. Les fondements théoriques du programme	3
5. Nos valeurs.....	4
6. Caractéristiques du CPE	4
7. Collaboration parents et éducatrices	7
8. L'adaptation et l'intégration à la vie en collectivité	8
9. La promotion et la prévention visant le développement de saines habitudes alimentaires et de saines habitudes de vie	10
10. Conclusion.....	11

PROGRAMME ÉDUCATIF

1. Introduction

En 2019, le ministère de la Famille a révisé le programme éducatif «Accueillir la petite enfance» et a présenté sa nouvelle version <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/programme-educatif/programme-educatif/Pages/index.aspx>.

Tous les centres de la petite enfance du Québec se doivent de respecter les objectifs, les fondements théoriques et les principes de base du programme éducatif prescrit par le Ministère, mais ont toutefois la liberté d'appliquer ce programme à leur couleur.

Pour sa part, notre CPE s'assure de respecter les exigences éducatives du Ministère. Le CPE Petite Académie Lanaudière a choisi l'approche « jeu libre actif », ainsi que l'organisation des groupes en multiâges, pour l'application du programme éducatif. Nous sommes convaincus que ces approches sont les meilleurs moyens de répondre aux besoins des enfants.

Le présent document vise à faire part des fondements pédagogiques de notre CPE. Il sert de base auprès de l'ensemble du personnel. Notre programme se veut ouvert, flexible et source de discussions.

Afin de bien comprendre l'application concrète de notre pédagogie, il est important de savoir que le CPE, en tant que service de garde, vise l'atteinte de plusieurs objectifs dont :

- ❖ Accueillir les enfants et répondre à leurs besoins : accueillir et accepter l'enfant et lui assurer le soutien en fonction de ses besoins individuels autant que collectifs.
- ❖ Assurer le bien-être, la santé et la sécurité des enfants : offrir un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et à l'adoption de comportements qui influencent de manière positive leur santé et leur bien-être.
- ❖ Favoriser l'égalité des chances : sans incidence en lien avec le milieu social, économique, culturel et religieux, viser à promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, en particulier en luttant contre les stéréotypes sexuels et sexistes.
Nous accueillons également des enfants ayant des besoins particuliers, dans le but de promouvoir le respect des différences.
Nous adoptons un rôle de détection, en attirant par exemple l'attention des parents et en les invitant à consulter leur centre de santé et de services sociaux ou autre professionnel de la santé s'il y a lieu, dans les cas où leur enfant présente une ou plusieurs particularités, ainsi qu'un rôle préventif dans les cas où, pour diverses raisons, le développement d'un enfant qui ne se déroule pas dans des conditions optimales.
- ❖ Contribuer à la socialisation des enfants : permettre à l'enfant de s'approprier le processus par lequel il intégrera graduellement les règles, les normes et les valeurs de la société dans laquelle il vit. Il débute au sein de la famille de l'enfant (socialisation primaire) et se poursuit au CPE, puis à l'école (socialisation secondaire).

En CPE, les éducatrices veillent à harmoniser les relations entre les enfants et les adultes, et celles des enfants entre eux, afin que chacun puisse avoir sa place dans le groupe et y jouer un rôle valorisant. C'est en soutenant leur adaptation progressive à la vie en collectivité et leur appropriation graduelle et

harmonieuse de la culture, des valeurs, des normes et des règles de la société québécoise que le CPE apporte une contribution majeure à la socialisation des enfants.

- ❖ Apporter un appui aux parents : Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leur enfant et le CPE se veut un appui en lien avec leur rôle tant au niveau de la conciliation travail-famille qu'en lien avec le développement de l'enfant.
- ❖ Faciliter l'entrée de l'enfant à l'école : les stimulations offertes par le CPE favorisent l'actualisation du potentiel de l'enfant et lui offrent la possibilité d'acquérir plusieurs attitudes ou habiletés qui lui seront utiles au moment de son entrée à l'école. La confiance en soi, le goût d'expérimenter, d'exprimer son point de vue, une bonne capacité d'attention et de concentration, la capacité de résoudre des problèmes, une bonne motricité globale et fine, un langage clair et un vocabulaire étendu constituent en effet autant d'atouts susceptibles d'assurer à l'enfant une entrée réussie à l'école. Le fait d'apprendre à vivre en groupe, à suivre une routine, un horaire et à respecter des consignes favorise aussi l'intégration ultérieure de l'enfant dans le milieu scolaire, de même que le fait de participer à des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture. Le CPE vise à faciliter l'intégration harmonieuse des jeunes enfants à l'école en établissant des liens privilégiés avec les écoles du quartier.

2. Les objectifs et la mission du programme éducatif

Notre programme éducatif vise à assurer aux enfants un service de garde de qualité. Il sert d'outils de référence pour l'équipe de travail, les familles et partenaires œuvrant dans notre milieu. Notre but est de promouvoir une cohérence et favoriser la continuité de l'ensemble des interventions faites auprès de l'enfant et sa famille.

Le programme éducatif comporte des activités qui ont pour buts :

- 1° de favoriser le développement global de l'enfant en lui permettant de développer toutes les dimensions de sa personne notamment sur le plan affectif, social, cognitif, langagier, physique et moteur ;
- 2° d'amener progressivement l'enfant à s'adapter à la vie en collectivité et de s'y intégrer harmonieusement.

Nous tenons compte des besoins et du niveau de développement des enfants qui fréquentent notre CPE et nous avons pour buts de :

- ❖ favoriser les interactions positives entre les personnes qui appliquent le programme éducatif et les enfants;
- ❖ favoriser le sentiment de sécurité affective des enfants;
- ❖ organiser la vie en collectivité en instaurant un climat positif au sein du groupe;
- ❖ organiser les lieux et le matériel de manière à soutenir les apprentissages et le développement global des enfants;
- ❖ favoriser entre les parents, les éducatrices une communication continue et des interactions constructives centrées sur les enfants et leur développement;
- ❖ promouvoir les expériences initiées par les enfants et soutenues par les éducatrices;
- ❖ encourager l'exploration, la curiosité, le jeu libre et le jeu amorcé par les enfants;
- ❖ soutenir le jeu actif et limiter les activités sédentaires;
- ❖ favoriser les expériences qui soutiennent le développement de saines habitudes alimentaires.

3. Principes de base

Chaque enfant est unique : il a des besoins, des champs d'intérêts, des goûts, des habilités, etc., qui le distinguent des autres enfants. Il se développe à un rythme qui lui est propre. L'intervention éducative tient compte de ses caractéristiques individuelles.

Tiré du programme éducatif du Ministère de la Famille « *Accueillir la petite enfance* », le CPE met en application les cinq (5) principes de bases suivants :

L'enfant est le premier agent de son développement : il apprend dans l'action, en contact avec l'environnement physique qu'il explore et avec lequel il expérimente, et en relation avec l'environnement humain au sein duquel il vit de nombreuses interactions. L'intervention éducative laisse une grande place aux initiatives des enfants et à leur choix. Le personnel éducateur accompagne les enfants en soutenant leurs apprentissages.

Le développement de l'enfant est un processus global et intégré : les dimensions de son développement (physique et moteur, cognitif, langagier ainsi que social et affectif) forment un tout et s'influencent. L'intervention éducative permet à l'enfant de se développer sur chacun de ses plans par l'emploi d'un matériel attrayant et diversifié et par la mise en place d'un contexte dans lequel il peut se développer simultanément sur plusieurs plans, tels que l'aménagement d'aires de jeu symbolique, la mise en place d'activités en atelier, etc.

L'enfant apprend par le jeu : c'est son moyen privilégié de faire des découvertes, d'exercer de nouvelles habilités, de résoudre des problèmes, d'exprimer ses préoccupations, etc. Le jeu est un besoin fondamental chez les jeunes enfants ; c'est le moyen privilégié par lequel ils se développent et réalisent des apprentissages. L'intervention éducative privilégie le jeu plutôt que l'enseignement systématique, en fournissant un environnement stimulant et varié ainsi qu'un accompagnement qui permet à chacun de réaliser son plein potentiel.

La collaboration entre le personnel éducateur et les parents est essentielle au développement harmonieux des enfants : le personnel du CPE se considère comme un partenaire des parents, premiers éducateurs de leur enfant. L'intervention auprès des parents vise notamment le développement d'une relation de confiance essentielle au bien-être des enfants et la création d'un lien sécurisant entre ceux-ci et le personnel éducateur.

4. Les fondements théoriques du programme

L'approche écologique : Selon cette approche, le développement de l'enfant est influencé à la fois par ses caractéristiques biologiques (ce qui lui est inné), son environnement immédiat et le contexte physique, socioéconomique et culturel plus large dans lequel il vit (ce qui est acquis après sa naissance). Tous ces contextes sont étroitement interreliés et ils s'influencent également mutuellement. Ainsi, l'enfant se développe en lien avec ses caractéristiques personnelles et les milieux avec lesquels il interagit que ce soit sa famille immédiate, notre CPE, son groupe d'amis, les amis de ses parents, sa famille élargie, etc.

L'attachement et les relations significatives : L'attachement est un lien affectif durable qui résulte d'interactions régulières et fréquentes entre l'enfant et les adultes qui prennent soin de lui le plus souvent, sa mère, son père. La sensibilité des réponses de l'adulte aux besoins de l'enfant teinte ce lien d'attachement, tout comme les relations affectives significatives que l'enfant tisse avec d'autres adultes de son entourage.

Le jeune enfant qui se sent en sécurité parce qu'il sait pouvoir obtenir de l'aide quand il vit des difficultés peut s'éloigner de sa figure d'attachement pour explorer le monde qui l'entoure, se développer et réaliser des apprentissages. L'attachement sécurisant a donc un rôle de première importance pour lui permettre de laisser

libre cours à sa curiosité naturelle, de prendre des initiatives et des risques, et d'aller au-devant d'expériences nouvelles pour lui. Il conduit l'enfant à explorer son environnement, puis à acquérir de l'autonomie.

L'apprentissage actif accompagné : L'apprentissage actif est un processus par lequel l'enfant, en agissant directement sur les objets et en interagissant avec les personnes, les idées et les événements, construit une nouvelle compréhension de son univers. Dans cette optique, le développement et l'apprentissage de l'enfant sont intimement liés à ses interactions avec les autres.

Le style d'intervention démocratique : Le style d'intervention démocratique conduit l'adulte à partager le pouvoir avec les enfants, selon leur âge et leurs habiletés, et selon les circonstances et le contexte. Ce style d'intervention favorise, d'autre part, l'autonomie, l'apprentissage actif et la confiance en soi ainsi que la capacité de l'enfant à établir des relations harmonieuses avec ses pairs.

5. Nos valeurs

Dans le quotidien, voici les valeurs éducatives privilégiées au CPE et qui sont à la base des interventions du personnel :

Estime de soi : Permettre à l'enfant de reconnaître sa valeur et lui apprendre à s'aimer comme il est.

Autonomie : Encourager l'enfant à faire des choix, à prendre des décisions, des responsabilités et des initiatives.

Créativité : Permettre à l'enfant de s'exprimer librement selon sa propre conception des choses sous diverses formes d'arts (plastiques, dramatiques, etc.).

Respect : Apprendre à l'enfant à accepter ses différences et celles des autres; l'initier à prendre soin de ce qui l'entoure; Apprendre à l'enfant à écouter ce qu'on lui demande et pourquoi on le lui demande; Enseigner la politesse.

Socialisation : Apprendre à l'enfant à vivre avec d'autres, à partager et à aider les autres; Permettre à l'enfant de s'exprimer correctement et l'aider à solutionner ses conflits sans violence; Aider l'enfant à exprimer ses émotions.

6. Caractéristiques du CPE

L'intervention éducative est le processus par lequel les éducatrices agissent auprès de chacun des enfants de façon à répondre le mieux possible à ses besoins. Elle comporte 4 étapes :

L'observation : Elle permet de bien connaître chaque enfant de son groupe : leur tempérament, leurs préférences et champs d'intérêt, leurs besoins et leurs habiletés, leur état de santé et leur état émotif, leur degré de confiance et d'autonomie, leur niveau de compétence dans l'interaction avec les autres et avec leur environnement, etc. Les observations sont consignées par écrit à l'aide de différents outils, ce qui en facilite l'analyse et l'interprétation. La consignation de l'information est attribuée au dossier éducatif de chaque enfant.

La planification : suite à l'observation, l'éducatrice est à même de planifier des interventions et des activités appropriées. Par exemple : la réorganisation des activités des transitions ou la proposition de nouvelles activités, le réaménagement des lieux ou de l'horaire, l'ajout ou le retrait de matériel, etc. Cette planification

devrait être réalisée hebdomadairement et adaptée quotidiennement par le personnel éducateur lui-même afin de répondre aux besoins et à l'intérêt ponctuels des enfants de son groupe.

L'intervention : Elle permet de planifier l'activité où l'éducatrice demeure disponible et attentive afin d'accompagner et guider les enfants dans leurs découvertes et apprentissages.

La réflexion-rétroaction : l'éducatrice pose un jugement critique sur son intervention dans le but d'ajuster sa pratique. Cette évaluation l'amène à recueillir de nouvelles observations et à planifier ses prochaines interventions.

Chaque mois, elles sont libérées à raison de 4 heures pour l'organisation de leur intervention éducative (planification des activités, ateliers, aménagement, matériels...). Durant leur libération, elles ont le soutien de la conseillère pédagogique. À partir de leurs observations des enfants, l'action éducative est organisée selon l'intérêt et le besoin des enfants. Elles réfléchissent aux meilleurs moyens à mettre en place pour atteindre la réussite éducative de chaque enfant.

Le développement de l'enfant est un processus global qui fait appel à tous les domaines : physique, moteur, cognitif, langagier, social et affectif. Ceux-ci interagissent entre eux à des degrés divers, selon les apprentissages de l'enfant, les expériences qu'il a vécues, ses champs d'intérêt et l'environnement dans lequel il évolue. Favoriser le développement global de l'enfant implique entre autres que les éducatrices offrent des expériences éducatives variées adaptées à l'âge et aux besoins de chaque enfant qui soutiennent notamment les composantes suivantes :

Le développement physique et moteur

La santé et la sécurité, les besoins physiologiques (l'alimentation, le sommeil et l'hygiène), le développement sensoriel (5 sens: la vue, l'ouïe, l'odorat, le toucher et le goût), le schéma corporel (sens du mouvement et le goût de bouger à différentes intensités) ainsi que la motricité globale et la motricité fine.

Le développement cognitif

L'attention, la mémoire, la fonction symbolique, les catégories et concepts, le raisonnement, l'éveil aux mathématiques et aux sciences.

Le développement langagier

Le langage pré-linguistique, le langage oral, l'éveil à la lecture et à l'écriture ainsi que le développement graphique.

Le développement social et affectif

L'attachement (l'établissement d'une relation affective significative), le tempérament, le concept de soi (la confiance en soi, l'estime de soi, l'autonomie) l'identité, les compétences émotionnelles et les compétences sociales

L'aménagement proposé dans tous les locaux est par « coin de jeu ». Voici les coins qui se retrouvent dans les locaux :

Coin maisonnette : Ce coin permet à l'enfant de faire des jeux symboliques, que ce soit de cuisine, de vétérinaire, de princesse, etc. permettant à l'enfant de développer plusieurs dimensions, dont le socioaffectif et moral, le cognitif, le langagier.

Coin mani main : Ce coin permet à l'enfant de dessiner, faire des casse-têtes, de la pâte à modeler, de faire de la classification, de la sériation, etc. permettant à l'enfant de développer entre autres la motricité fine, le cognitif et de faire preuve de créativité.

Coin bric-à-bloc : Ce coin permet à l'enfant de jouer aux blocs, aux voitures, aux trains, etc. permettant à l'enfant de développer entre autres le socioaffectif et le cognitif.

Coin livre-o-thon : Ce coin permet à l'enfant de regarder des livres lui permettant de développer en outre le langage, le cognitif et le socioaffectif.

Coin picasso : Ce coin permet à l'enfant d'avoir accès à des crayons, des papiers, de la colle, des ciseaux lui permettant de développer entre autres la motricité fine, le socio-affectif, et le cognitif.

Coin sensoriel : Ce coin permet à l'enfant d'avoir accès à des textures différentes (eau, sable, riz, légumineuses, sucre, etc.) lui permettant de développer la motricité et, en fonction du matériel disponible, d'explorer un aspect sensoriel à travers son jeu.

Coin moteur : Ce coin est mis en place de façon permanente pour répondre à des besoins spécifiques d'un groupe. Autrement, il est utilisé en rotation avec d'autres coins mobiles. Ce coin permet d'avoir accès à du matériel de fitness pour enfant, permettant de développer de façon différente leur côté moteur.

Les activités offertes prennent différentes formes telles que :

Le jeu libre actif: L'éducatrice aménage les coins en y insérant du nouveau matériel permettant à l'enfant de relever de nouveaux défis. Le jeu libre actif fait appel à l'imagination, à la créativité et à l'autonomie de l'enfant. C'est l'occasion de faire des échanges avec les autres, de jouer avec la notion de partage et de la négociation et de régler des conflits. L'enfant fait ses propres choix, utilise le matériel qui lui convient.

Les activités dirigées ou semi-dirigées : L'activité animée par l'éducatrice est une activité dirigée ou semi-dirigée. Ce genre d'activité à caractère éducatif vise principalement l'acquisition de nouvelles connaissances. L'activité dirigée nécessite une concentration correspondant aux capacités de son âge et permet à l'enfant d'acquérir des habiletés. L'éducatrice transmet de l'information sur les sujets choisis en relation avec le rythme du programme d'activités.

Les activités de routine : Les activités de routine s'inscrivent dans le quotidien du CPE. L'enfant a des besoins reliés à sa croissance qui sont essentiels. Les périodes de dîner, de collation, d'habillage, de sieste et d'hygiène sont toutes aussi importantes afin de faire des apprentissages.

Les activités extérieures : Elles occupent une place très importante. Une sortie à l'extérieur par jour est prévue. L'enfant profitera de cette période pour prendre l'air. Le jeu extérieur favorise une grande liberté de mouvement et une dépense d'énergie plus intense et cela en toute saison.

Notre aménagement extérieur permet l'expérience multi sensorielles diversifiées : bac à sable, point d'eau, butte, ...

Les sorties éducatives et les activités spéciales : Les sorties font partie des activités permettant aux enfants d'expérimenter de nouvelles expériences dans un contexte social différent de celui du CPE. Le calendrier des sorties est remis aux parents en début d'année.

Le programme « Brindami » est offert dans différents groupes et ce, afin de développer les habiletés sociales chez les enfants, de même que « Jouons, avec Cornemuse et ses amis » chez les 4 ans, qui est un programme de stimulation précoce du langage pour favoriser l'éveil à la lecture et à l'écriture.

La salle de motricité est disponible quotidiennement et permet l'utilisation de matériels, variés dans le but de courir, sauter, danser, faire des jeux de poursuite, des parcours moteurs, etc.

Le rôle de l'éducatrice se veut un rôle de soutien auprès de l'enfant. L'éducatrice accompagne l'enfant dans ses apprentissages. Elle l'encourage, le soutient afin de lui permettre de vivre des expériences. Elle l'aide à formuler sa pensée, à exprimer ses émotions, à résoudre des conflits, etc. L'éducatrice constitue le premier intervenant en lien direct avec l'enfant et le parent. Elle a un rôle déterminant.

L'intervention démocratique est l'intervention privilégiée. Ce style d'intervention permet à l'enfant et à l'éducatrice de se partager un pouvoir en matière de prise de décision. Il repose sur des valeurs fondamentales telles que le respect, la constance et la souplesse.

Nous savons que l'enfant de 0-5 ans possède un mode d'apprentissage privilégié : le jeu. C'est son activité principale, celle qui lui permet de découvrir, d'explorer et de connaître. C'est en jouant qu'il se développe globalement, car il apprend pour son plaisir, c'est lui qui décide et qui initie. À ce moment, toute l'information qu'il reçoit prend véritablement un sens à ses yeux.

Horaire Type

À partir d'un horaire de base, chaque groupe a un emploi du temps qui lui est propre. L'horaire personnalisé de chaque groupe se retrouve affiché dans chacun des locaux.

07h00 à 09h00 :	Accueil des enfants / jeux libres/ Arrivée progressive des enfants
09h00 à 09h30 :	Activités de routine et collation
09h30 à 11h00 :	Période de jeux : libre actif, dirigé, atelier, extérieur...
11h00 à 11h30 :	Activité de routine- préparation au dîner
11h30 à 13h00 :	Dîner, jeux de transition, activité de routine et préparation à la sieste
13h00 à 15h00 :	Sieste- relaxation (durée selon groupe d'âge)
15h00 à 15h30 :	Activités de routine et collation
15h30 à 18h00 :	Jeux libres/ ateliers/ sortie extérieurs Départ progressif des enfants

Le groupe multiâges est privilégié pour les enfants de 18 mois à 3 ans. Le groupe multiâges favorise le développement général de l'enfant, car la présence dans un même lieu d'enfants de divers âges multiplie les occasions d'apprentissage.

- Les plus jeunes observent les plus grands et sont portés à les imiter ;
- Grâce à leurs interactions, petits et grands développent leurs habiletés sociales ;
- Les plus grands peuvent servir de modèles pour la gestion des émotions ;
- Au contact des plus jeunes, les enfants plus vieux apprennent à mieux percevoir les besoins des autres ;
- Les frères et sœurs d'âges différents peuvent demeurer ensemble ;
- Les enfants établissent des relations à plus long terme ;
- Le sentiment de confiance avec l'éducatrice est fort, car elle connaît très bien les enfants et leurs parents.

7. Collaboration parents et éducatrices

Le CPE reconnaît les parents comme premiers éducateurs de leur enfant, d'où l'importance de travailler en étroite collaboration pour le bien de l'enfant.

En ce sens, l'éducatrice fera preuve de transparence en informant les parents, chaque jour, de ce que son enfant a vécu au CPE (humeur- santé- alimentation- sieste- participation aux activités). Nous demandons aux parents d'informer l'éducatrice de ce que vit ou a vécu l'enfant. Le personnel a ainsi en main toutes les informations nécessaires pour bien répondre à ses besoins.

Journal de bord

Au quotidien, un journal de bord électronique est complété pour chacun des enfants afin que les parents soient informés de la journée de son enfant, que ce soit en lien avec son alimentation, sa sieste, sa santé, son humeur, ses périodes de jeu, etc. En tout temps, le parent est invité à laisser un message à l'éducatrice de son enfant via ce journal de bord.

Rencontres de début d'année :

Des rencontres avec les parents ont lieu dans chacun des groupes au début du mois de septembre. Ces rencontres ont comme objectif d'informer les parents sur la façon de fonctionner de l'éducatrice dans son groupe et de répondre à toutes les interrogations que les parents pourraient avoir.

Un portrait périodique du développement de l'enfant:

Les éducatrices produisent un portrait du développement de l'enfant pour chaque enfant de son groupe. Nous utilisons les grilles de référence du développement À PETITS PAS de Casiope qui nous permet de situer l'enfant dans son développement, de mettre en lumière ses forces et ses besoins spécifiques en considérant le chemin parcouru et de prévoir la mise en place d'une stratégie d'intervention adaptée à ses besoins.

Le portrait périodique du développement de l'enfant est complété, daté et signé au cours des mois de novembre et de mai de chaque année. Il sera transmis aux parents au plus tard le 15 décembre et le 15 juin de chaque année. Les éducatrices seront disponibles pour rencontrer les parents qui le souhaitent afin de discuter du développement de leur enfant lors des deux périodes de remise du portrait.

Conformément à l'article 123.0.1 du Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, le CPE crée un dossier éducatif pour chaque enfant contenant les documents et les renseignements suivants :

- Les nom et date de naissance de l'enfant;
- Le nom du parent;
- La date à laquelle l'enfant a débuté la prestation des services de garde;
- Les portraits périodiques du développement de l'enfant;
- Le cas échéant, les documents ou renseignements liés au soutien particulier accordé à l'enfant et pris en compte dans la rédaction de son portrait périodique.

Le dossier éducatif de l'enfant demeure en tout temps sur les lieux du CPE. Lorsque l'enfant quitte le CPE, nous remettons aux parents l'original du dossier éducatif, conformément à la Loi, et en conservons une copie pendant un an. À l'expiration de cette période, nous détruisons ces documents. Notez bien que toute communication ou reproduction en tout ou en partie du dossier et des renseignements qu'il contient est interdite à moins d'autorisation préalable écrite du parent. Toutefois, en vertu de l'article 72 de la LSGEE, un inspecteur du MFA est autorisé à consulter ce dossier.

8. L'adaptation et l'intégration à la vie en collectivité

Pour nous, il s'agit d'amener l'enfant à s'intégrer progressivement à la vie en collectivité et à s'y adapter de façon harmonieuse.

Le CPE doit devenir pour l'enfant un deuxième milieu de vie où il se sentira en sécurité. La possibilité de visiter le milieu avant l'inscription, la possibilité de faire une entrée progressive, l'accueil chaleureux du matin, la préparation par l'éducatrice de la venue de l'enfant, la stabilité du personnel, la relation de confiance avec l'enfant et ses parents, le soutien offert aux parents qui confient leur enfant souvent pour la première fois de façon permanente au CPE sont autant d'éléments qui favorisent une intégration et une adaptation réussies de l'enfant.

Afin de consolider le tout, une rencontre a lieu en septembre avec l'éducatrice de l'enfant afin de permettre aux parents de bien comprendre le déroulement de la journée, les objectifs poursuivis, les interventions de l'éducatrice et aussi leur permettre de poser des questions plus spécifiques.

Au quotidien, un agenda est complété pour chacun des enfants afin que les parents soient informés de la journée de son enfant, que ce soit en lien avec son alimentation, sa sieste, sa santé, son humeur, ses périodes de jeu, etc. En tout temps, le parent est invité à laisser un message à l'éducatrice de son enfant via une boîte aux lettres installée à la porte du local.

Dans les premières semaines de la rentrée, l'objectif poursuivi par l'éducatrice est de permettre à l'enfant de s'adapter. Elle le laissera donc découvrir son nouvel environnement et ses nouveaux amis, faire des activités en lien avec ses intérêts, elle apprendra à mieux le connaître, lui et sa famille, en demandant par exemple à l'enfant d'apporter une photo de famille qui pourra servir de réconfort lorsque l'enfant s'ennuie, en lui présentant la routine visuelle de la journée afin qu'il puisse situer les activités de la journée et le moment où ses parents viendront le chercher. Les enfants et les parents qui vivent des difficultés lors de cette période pourront compter sur du soutien personnalisé afin de les aider à vivre cette période difficile de façon harmonieuse.

Par la suite, l'enfant sera amené à explorer son quartier lors de sortie au parc municipal, à la pataugeuse, à la bibliothèque, lors d'achats à l'épicerie pour un projet de recettes de cuisine au CPE, lors de l'activité de partage avec une résidence pour aîné lors de la St-Valentin, etc.

Le CPE maintient un lien privilégié avec, entre autres, son CLSC puisqu'il est invité à participer à des rencontres de concertation, des conférences, à l'intégration d'enfants référés par ceux-ci via un protocole d'entente et des suivis concernant des enfants y utilisant des services professionnels (orthophoniste, ergothérapeute, psychoéducatrice, etc.).

Ainsi, l'ensemble de nos actions, en lien avec l'intégration et l'adaptation de l'enfant et sa famille au CPE, est relié et permet l'atteinte des différentes facettes du présent programme éducatif, car celles-ci sont toutes interreliées entre elles.

9. La promotion et la prévention visant le développement de saines habitudes alimentaires et de saines habitudes de vie

Habitudes alimentaires

L'alimentation est un élément primordial dans la croissance, la santé et le développement de l'enfant. Il est donc important de lui donner, dès son jeune âge, de bonnes habitudes alimentaires. Le Guide alimentaire canadien est la base, afin de s'assurer que l'enfant consomme une variété et une quantité suffisante de chacun des groupes alimentaires, et ce, en fonction de son âge. Le menu des dîners et des collations, étant basé sur le Guide alimentaire canadien, nous permet de nous assurer qu'il est adéquat pour les enfants.

L'éducatrice constitue le premier intervenant en lien direct avec l'enfant et le parent. Elle joue un rôle déterminant, à commencer par celui de modèle, puisqu'au-delà de la présentation des aliments, une attitude positive, une ouverture d'esprit et le maintien d'une ambiance agréable autour de la table influenceront grandement l'enfant dans son apprentissage de saines habitudes alimentaires. De plus, en développant des activités interactives qui favorisent la découverte des bons aliments, l'éducatrice contribue à faire de la saine alimentation, une expérience enrichissante.

L'éducatrice éveille la curiosité et suscite l'ouverture des enfants à l'égard des aliments sains en ayant recours à des chansons, des histoires et en donnant de l'information pertinente sur ces aliments, comme la valeur nutritive, afin de les rendre amusants et intéressants. Elle prévoit à sa programmation, tout au long de l'année, des activités touchant la saine alimentation. Elle communique efficacement avec les parents sur l'expérience vécue ainsi que sur la nature et la quantité d'aliments consommée par l'enfant durant la journée. Elle utilise les termes exacts pour identifier les aliments ou les ingrédients d'un menu. Elle adopte une attitude positive face à l'alimentation et fait preuve d'ouverture lorsque de nouveaux aliments sont présentés. Elle adopte un style démocratique qui non seulement permet à l'enfant d'effectuer ses propres choix, mais l'encourage à le faire. Elle aide l'enfant à reconnaître sa faim ou sa satiété. Elle l'encourage à goûter à tous les aliments, sans toutefois le forcer; évite de faire des commentaires négatifs ou des reproches, cette façon de faire favorise progressivement l'ouverture de l'enfant aux différents goûts et l'appréciation de l'aliment par l'enfant. Elle n'utilise à aucune occasion les aliments en guise de récompense ou de punition ou encore comme poids de négociation. Le dessert fait partie intégrante du repas et est donc toujours offert à l'enfant. Elle prépare les enfants à la prise du repas en établissant une routine (rangement, lavage des mains et de la table, etc.). Après le repas du midi, tous les enfants sont invités à se laver les mains. Elle évite de consommer un repas différent en présence des enfants : lorsqu'une personne familière consomme un aliment en même temps que l'enfant, ce dernier est rassuré et apaisé, ce qui l'amène à être plus ouvert par rapport à cet aliment. Elle cible l'enfant ayant une problématique alimentaire et informe le conseiller pédagogique afin de mettre en place un plan d'intervention pouvant avoir des actions différentes.

Saines habitudes de vie

Il s'agit d'un mode de vie favorisant l'activité physique dans le quotidien de l'enfant afin que celui-ci ait une vie physiquement active à l'âge adulte.

Les enfants font des activités motrices quotidiennement que ce soit lorsqu'ils vont à l'extérieur ou lorsqu'ils ont accès à la salle de motricité. La salle de motricité est disponible quotidiennement et permet l'utilisation de matériels variés tels que les jeux de hockey, de basketball, de ballons sauteurs, planches à roulettes, etc. De plus, un coin a été aménagé en collaboration avec un ergothérapeute afin d'y créer un parcours moteur sécuritaire, répondant aux besoins des enfants de cet âge. La cour extérieure est pourvue d'un module de jeu, de vélo, de ballon, etc. permettant aux enfants d'être actifs. L'éducatrice planifie aussi des activités motrices lorsqu'elle fait des chansons à geste ou lorsqu'elle intègre des activités de réchauffement à sa routine du matin ou tout simplement lorsqu'elle met de la musique afin de faire danser les enfants. Elle planifie aussi des

activités permettant à l'enfant de se détendre tel que des activités de relaxation, de visualisation, de yoga, etc. Dans son local, elle met aussi à la disposition des enfants un coin émotion où celui-ci peut se rendre s'il a besoin de se détendre. Dans ce coin, se retrouvent des objets à manipuler permettant la détente. L'éducatrice amène aussi l'enfant à reconnaître les signes qui indiquent qu'il aurait besoin de se détendre afin que celui-ci en prenne conscience par lui-même et se retourne vers les solutions qui lui correspondent.

L'horaire des activités des éducatrices offre une alternance entre les activités motrices et les activités de détente permettant à l'enfant un meilleur équilibre.

Les parents sont sensibilisés à un mode de vie actif via les thèmes abordés auprès des enfants, des documents d'informations qui leur sont remis, les sorties éducatives (ex : trampoline, centre d'amusement), etc.

Promouvoir un mode de vie actif rejoint notre désir de permettre à l'enfant d'apprendre par le jeu, tout en développant plus particulièrement la dimension motrice chez lui.

10. Conclusion

L'appropriation du présent programme se fait en permettant aux éducatrices d'avoir du temps de libération pédagogique, en compagnie de leur conseiller pédagogique, afin de discuter des défis qu'elles ont à relever au quotidien que ce soit en lien avec l'aménagement de leur local, l'adaptation et l'intégration d'un enfant, la planification d'activités permettant d'atteindre le développement de l'enfant, la remise en question des interventions et des attitudes éducatives, l'application concrète dans le quotidien, etc. De même, les réunions du personnel et les formations permettent d'approfondir certains points du programme. Quant à l'application du programme, elle est assurée par le suivi effectué par la conseillère pédagogique.

Le programme pédagogique sera accessible aux parents via le site internet du CPE.